



PAR COURRIEL

Québec, le 22 mars 2023



Numéro de dossier : 2303018-489

Madame,

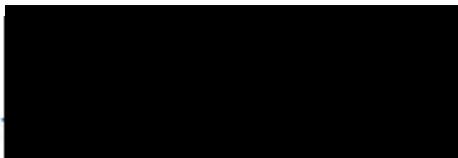
La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 17 mars 2023 visant à obtenir les montants, par année, versés au Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) pour les 25 dernières années, ainsi que les montants relativement aux demandes en subventions effectuées auprès du CPRQ pour la préservation et la conversion du patrimoine religieux.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons et qui peuvent vous être communiqués.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Julie Lévesque

p. j.